

# COMPTE-RENDU DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'OTTONVILLE – RICRANGE

Réuni en session ordinaire

**Le lundi 7 avril 2025 A 20H00**

## **Etaient présents :**

Mesdames : LENHARD Mireille, TUTIN Fabienne, ZANNIER Carine,

Messieurs : SIMON Gérard, BECKERICH Jacky, HESTROFFER Jérémy, SCHNEIDER Lionel, MULLER Martin

Étaient absents excusés : KURLIKOWSKY Christelle (pouvoir donné à Martin MULLER)

Secrétaire de séance : Laetitia JEDAR

Monsieur le maire a ouvert la séance et a exposé ce qui suit :

ORDRE DU JOUR :

- **Point n°1** : Vote du taux des impôts directs locaux
- **Point n°2** : Subventions et participations obligatoires
- **Point n°3** : Subvention voyage scolaire
- **Point n°4** : Budget Primitif 2025
- **Point n°5** : Travaux forestiers
- **Point Divers**

## **Point 1 : Vote du taux des impôts directs locaux**

Monsieur le Maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

Monsieur le Maire propose de maintenir les taux.

### **Le Conseil municipal,**

Vu les articles 1636 B *sexies* à 1636 B *undecies* et 1639 A du code général des impôts,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DÉCIDE** de fixer les taux communaux pour l'année 2025 comme suit :

- taxe foncière sur les propriétés bâties : 24,00 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 35,44 %
- taxe d'habitation : 9,80 %

**CHARGE** Monsieur le Maire

- de notifier cette décision aux services préfectoraux
- de transmettre l'état 1259 complété à la direction départementale des finances publiques, accompagné d'une copie de la présente décision.

Pour : 9 (dont 1 pouvoir), Contre : 0, S'abstient : 0

Point adopté à l'unanimité des membres présents

## **Point 2 : Subventions**

Monsieur le Maire fait part des demandes des différents organismes pour une aide financière.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,  
Le conseil municipal définit les subventions comme ci-dessous :

Une rose un Espoir contre le cancer	600€
Union des Invalides et Anciens Combattants	150€
AFPR	150€
Prévention routière	50€
APEOR	1000€ (sous certaines conditions)

Pour : 9 (dont 1 pouvoir), Contre : 0, S'abstient : 0

Point adopté à l'unanimité des membres présents

## **Point 3 : Subvention voyage scolaire**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'un voyage scolaire du 21 au 26/04/2025 à Londres, est organisé par le collège Victor DEMANGE dont certains élèves sont domiciliés à Ottonville. Le coût du voyage est 473€ par enfant.

Monsieur le Maire propose de verser une subvention de 70€ par enfant participant à ce voyage.  
Le Conseil Municipal APPROUVE à l'unanimité.

Pour : 9 (dont 1 pouvoir), Contre : 0, S'abstient : 0

Point adopté à l'unanimité des membres présents

## **Point 4 : Budget Primitif 2025**

Monsieur le maire présente le budget primitif 2025.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal vote le budget primitif 2025 qui se définit comme suit :

Fonctionnement :

- Dépenses et Recettes 717 443,22 €

Investissement :

- Dépenses : 168 000,00€
- Recettes : 324 149,27 €

Pour : 9 (dont 1 pouvoir), Contre : 0, S'abstient : 0

Point adopté à l'unanimité des membres présents

## **Point 5 : Travaux forestiers**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal des travaux forestiers devant être réalisés :

- replantation des arbres qui n'ont pas repris dans les parcelles 4 et 34 du plan de relance.

Il présente au Conseil le devis DELTA FOREST d'un montant de 7 684,39€ TTC.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

Pour : 9 (dont 1 pouvoir), Contre : 0, S'abstient : 0

Point adopté à l'unanimité des membres présents

## **Questions diverses :**

- Le repas des séniors à l'étang aura lieu le 22 juin 2025
- L'enquête publique préalable à la délivrance des permis de construire pour la réalisation d'une centrale photovoltaïque au sol sur les territoires des communes d'Eblange et d'Ottonville aura lieu du 14/04/2025 au 16/05/2025 inclus. Le commissaire sera présent en Mairie d'Ottonville : vendredi 25 avril et le lundi 12 mai de 15h à 17h.

Plus rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h30.

Ordre du jour délibéré ce jour par l'ensemble des personnes présentes :

- **Point n°1** : Vote du taux des impôts directs locaux
- **Point n°2** : Subventions et participations obligatoires
- **Point n°3** : Subvention voyage scolaire
- **Point n°4** : Budget Primitif 2025
- **Point n°5** : Travaux forestiers
- **Point Divers**

<b>BECKERICH Jacky</b>	<b>ZANNIER Carine</b>	<b>HESTROFFER Jérémy</b>
<b>KURLIKOWSKI Christelle</b> <i>Absente (pouvoir donné à Martin MULLER)</i>	<b>LENHARD Mireille</b>	<b>MULLER Martin</b>
<b>SCHNEIDER Lionel</b>	<b>SIMON Gérard</b>	<b>TUTIN Fabienne</b>